

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du jeudi 12 février 2026

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 12
Présents : 09
Votants : 10

Présents : Mesdames Caroline ARTHU Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Caroline LALEVÉE LESAGE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR. Julien JOURDAINE William TAILLANDIER

Date de la convocation :
06 février 2026

Excusés avec pouvoir : Christelle JOIE pouvoir à Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN pouvoir à Philippe ANDRIAU

Date d'affichage :
06 février 2026

Excusés sans pouvoir : Stéphane PETIT

Secrétaire de séance : Julien JOURDAINE

DELIBERATION N°2026-02

OBJET : Acquisition d'un logiciel de gestion de cimetière

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que le logiciel actuellement utilisé est devenu obsolète, ne fait plus l'objet de mises à jour réglementaires et ne permet plus de répondre de manière adéquate aux exigences actuelles. Madame le Maire propose de faire l'acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière.

Madame le Maire présente les devis de la société ADIC INFORMATIQUE à Uzès (30700)

Deux offres sont proposées.

Offre Stater :

Gestion des emplacements, des concessions, des concessionnaires et des inhumés
Gestion des échéances de concession et des reprises sur abandon
Cartographie (Levée topo)
Gestion de projet, réunion et formation sur site

Le coût de l'acquisition du logiciel est de 6 437.27 € TTC

Offre Premium :

Gestion des emplacements, des concessions, des concessionnaires et des inhumés
Gestion des échéances de concession et des reprises sur abandon
Cartographie (Levée topo)
Photos et saisie des inhumés
Scan et numérisation des concessions
Gestion de projet, réunion et formation sur site

Le coût de l'acquisition du logiciel est de 10 539.60 € TTC

Le coût de la maintenance annuelle du logiciel est de 461.54 € TTC.

Après étude et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

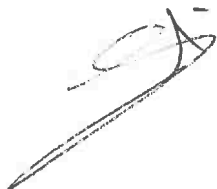
Décide d'acquérir le logiciel de gestion du cimetière – Offre Premium et le contrat de maintenance auprès de la société ADIC INFORMATIQUE BP 72002 30700 UZÈS pour un coût de :

Achat logiciel « Offre Premium » : 10 539.60 € TTC

Maintenance : 461.54 € TTC annuelle.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 12 février 2026

Le secrétaire de séance
Julien JOURDAINE



Le Maire,
Marina DUPUY

